



Recouvrement : contentieux des créances publiques

Lien :

<https://maroc-performance.com/formation/recouvrement-contentieux-des-creances-publiques>

 DURÉE
3 jours (21h)

 RÉFÉRENCE
DTA130

 CATÉGORIE
Recouvrement

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de cette formation, vous serez capable de :

- ✓ Connaître le mécanisme et les outils de recouvrement des créances publiques

POUR QUI ?

- ✓ Toute entreprise privée rencontrant des difficultés sur le recouvrement des créances avec des établissements publics



Programme détaillé

1 / Le cadre légal des créances publiques (les différents textes de loi)

2 / Les différentes créances publiques

3 / L'exécution des recettes : Synthèse

- La phase administrative des ordres de recettes émis par l'ordonnateur
- L'émission du titre émis par l'ordonnateur ou ordres de recettes remplacés par des factures
- Les relevés individuels ou collectifs
- Les mentions obligatoires des titres de recettes
- La force exécutoire du titre de recette émis par l'ordonnateur
- La prescription quadriennale pour le recouvrement des recettes publiques
- La phase comptable des ordres de recettes incombant au comptable public
- Le contrôle de l'autorisation de percevoir des recettes
- Le contrôle de la mise en recouvrement
- Les créances irrécouvrables

4 / Optimiser la constitution du dossier contentieux

- Les documents justifiant les titres de recettes
- Les titres de recettes individuelles et collectives
- Les factures et avis au débiteur adressés au débiteur

5 / La phase précontentieuse élaborée par le comptable public

- La notification du titre de recettes au débiteur en LRAR et les effets de la lettre de rappel

- La mise en demeure de payer
- La phase comminatoire

6 / Les différents recours juridiques du débiteur avant l'engagement des poursuites

- le recours gracieux
- le recours devant le juge

7 / Les actes de poursuites élaborés par le comptable

- Les actes de poursuites soumis au visa de l'ordonnateur
- Les cas de dispense de visa de l'ordonnateur

8 / Les différents actes de poursuite

- OTD et son champ d'application
- Les procédures civiles d'exécution

9 / Savoir recouvrer avec le débiteur en difficulté

- Le traitement amiable des entreprises privées en difficulté
- Les procédures judiciaires collectives

10 / La relation avec les huissiers de justice

- La transmission du dossier à l'huissier de justice
- Les procédures réalisées par l'huissier de justice
- Les questions des frais d'huissier de justice
- Le contrôle de l'huissier par le comptable public

🔗 Approche pédagogique

- ✓ Support Ecrit et Projection
- ✓ Exposés Interactifs, Podcasts et Vidéos
- ✓ Brainstorming et Jeux de Rôle
- ✓ Mises en Situation pour faciliter l'assimilation
- ✓ Cas Pratiques et Labs inclus pour leur impact opérationnel
- ✓ Test de Validation des Acquis des Connaissances

📅 Prochaines dates programmées

📅 08 au 10 Juil. 2026

📍 Présentiel - Casablanca

📅 02 au 04 Sep. 2026

📍 Distanciel

📅 28 au 30 Oct. 2026

📍 Distanciel

📅 Autres dates possibles sur demande. Contactez-nous pour organiser une session intra-entreprise.

🔄 Réservation & Renseignements

📞 **Téléphone** : +212 522 247 210

✉ **Email** : contact@maroc-performance.com

🌐 **Web** : <https://www.maroc-performance.com>

Document généré le 05/07/2026 — Réf : DTA130

Maroc Performance — Tous droits réservés